

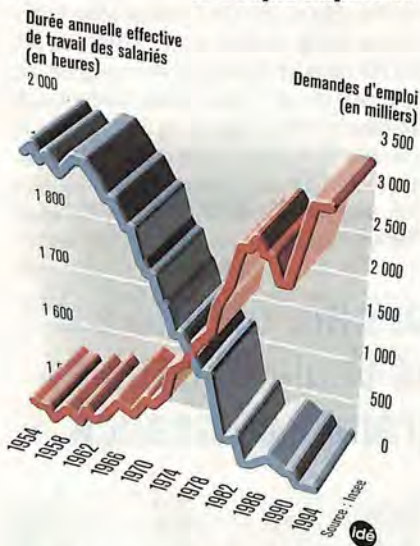
# Emploi Temps de travail et coût du travail

La majorité prône la réduction des charges salariales.  
La gauche ne croit qu'à la réduction du temps de travail.

PAR **PATRICK BONAZZA**

**P**lace aux jeunes ! La coalition UDF-RPR et le Parti socialiste rivalisent d'assauts pour s'attirer les faveurs des jeunes électeurs, dont une bonne partie sont inscrits à l'ANPE. Cette compétition ne respecte aucun des critères de la logique et du bon sens économiques. On est plutôt dans le domaine des déclarations d'intention. Même si, à gauche comme à droite, chacun joue de son propre talent pour abattre ses cartes.

## Temps de travail et chômage : le couple imparfait



En termes d'image, les socialistes l'emportent haut la main auprès de la nouvelle génération. Volontaristes, ils promettent de créer 700 000 emplois-jeunes. Voilà qui frappe les esprits. La moitié de ces emplois seront publics. La France, qui, parmi les grands pays occidentaux, détient le plus grand nombre de fonctionnaires, en recrutera quelques légions supplémentaires. Il est vrai que ce ne seront pas des fonctionnaires comme les autres, puisqu'ils ne bénéficieront que de contrats de cinq ans. Mais, quand on connaît la combativité des contractuels de la fonction publique, on peut gager que les baux seront renouvelés. Pour les 350 000 emplois privés, les socialistes comptent bien susciter des envies auprès des entreprises en accordant quelques carottes à l'embauche, quitte à revoir celles qui existent déjà.

Pragmatique, la droite, qui, sur le front de l'emploi, n'a pas fait d'étincelles, recourra aux vieilles recettes. A défaut de promesses d'embauches fermes, elle met l'accent sur la formation en entreprise. Sentant bien que l'offre concurrente est plus attrayante, elle reprend à son compte le même chiffre magique : 700 000. Mais ce ne sont pas de vrais emplois, ce sont des contrats de formation en alternance.

Pour ne pas désespérer les lycées, la droite et la gauche s'affrontent donc sur de simples promesses, plus ou moins coûteuses (celles des socialistes le sont plus) pour les finances publiques. Mais, quand il s'agit de traiter le chômage en profondeur, on assiste à un véritable choc des méthodes.

A droite, on mise d'abord et surtout sur la réduction des charges qui pèsent sur l'emploi. La question est de savoir à quel rythme et dans quelle proportion. Inconvénient : dans un premier temps, la réduction des charges

creuse d'énormes « trous » dans les comptes publics. Or la perspective de Maastricht l'interdit, ce qui ne peut que réduire les ambitions de la droite.

La gauche, elle, mise sur une réduction généralisée, mais négociée, du temps de travail (de 39 heures à 35 heures, sans réduction de salaire). Un jeu extrêmement périlleux quand il s'applique à toute une nation. Car, mathématiquement, il va accroître le coût du travail. A noter que le PS n'a pas une hostilité farouche pour les réductions de charges (ces « cadeaux aux patrons ») et peut composer sur ce point. C'est une question de dose. De même, la droite ne condamne pas la réduction du temps de travail, pour autant qu'elle est discutée au cas par cas. Mais ce qui est un principe pour un camp n'est qu'accessoire pour l'autre. La divergence sur le fond est importante.

Elle apparaîtra aussi sur un autre sujet : la gauche veut en effet rétablir le contrôle administratif des licenciements. Pour la droite, très discrète, car le thème n'est guère populaire, il n'en est pas question. Tout au contraire, il faut accentuer la flexibilité du marché de l'emploi dans un pays où licencier, même sans contrôle administratif, est rarement chose facile. La droite, sans y toucher pour l'instant, déplore d'ailleurs certaines dispositions de la loi Aubry sur les plans sociaux. ■ ▶

**« Le mensonge, c'est de faire croire qu'on va arranger la situation avec des remèdes qui n'ont marché nulle part. »**

François Bayrou (UDF)



Michel Rocard (PS)

**« Je vous garantis la création de 700 000 à 800 000 emplois par an avec le passage de la semaine à 35 heures. »**

# Europe L'ambiguïté socialiste

Faire de la participation italienne une condition au passage à la monnaie unique et prétendre respecter le traité de Maastricht, c'est – pour le moins – ambigu.

PAR ALAIN DAUVERGNE

On imagine la scène : le chancelier Kohl et ses collaborateurs en train de se gratter la tête en lisant les propos de Lionel Jospin publiés, mardi 13 mai, par le *Berliner Zeitung*. « Nous devons aller beaucoup plus loin dans les relations bilatérales que nous ne l'avons fait depuis 1963, dirait Jospin... Pourquoi ne pas conclure un nouveau traité de l'Ely-

plus en plus, une Europe fédérale et intégrée »...

Duquel de ces deux hommes Lionel Jospin veut-il aujourd'hui prendre le sillage ? Celui d'un Balladur antifédéraliste et assez méfiant à l'égard de Bonn, ou celui d'un Mitterrand ami de Kohl et promoteur de la monnaie unique ?

On retrouve la même ambiguïté, précisément, dans les propos de Lionel Jospin au sujet de l'euro. Accepte-t-il la création de la monnaie unique en 1999 ? « Oui, répond-il, mais pas sans conditions. » Or des conditions existent dans le traité de Maastricht : ce sont les fameux « critères » (dont des déficits et une dette publics respectivement plafonnés à 3 % et à 60 % du PIB). Le programme du PS en rajoute donc. Notamment : le poids de la future banque centrale

européenne devra être contrebalancé par un gouvernement économique ; l'euro ne devra pas être surévalué par rapport au dollar ; l'Italie, l'Espagne et le Portugal doivent faire partie, d'emblée, de la zone euro. Le tout sans renégocier le traité. Allons ! Faire l'euro ne peut être une démarche uniquement comptable, mais de là à ignorer les chiffres... C'est un saut que ni nos partenaires ni les marchés financiers n'accepteraient de faire. Ou l'Italie sera proche des critères de Maastricht et, de facto, membre de la zone euro. Ou elle devra patienter un peu. Son meilleur atout réside peut-être – car on ne peut refuser aux uns ce que l'on accepte pour d'autres – dans la médiocrité des performances allemande et française.

C'est là que se cache l'autre grande ambiguïté de la campagne – côté majorité, cette fois. La vertigineuse ascension de la dette publique française (voir graphique) exige de toute manière la réduction de nos déficits. Mais, selon toutes les prévisions, nous serons au-dessus des 3 % fatidiques en 1997. En Allemagne, où la situation est à peu près analogue, le ministre des Finances, Waigel, prépare, dit-on, un nouveau « tour de vis ». En France, Alain Juppé annonce, lui, une baisse de la fiscalité : trouvez l'erreur... ■

## Evolution de la dette de l'Etat français,

sur dix ans en milliards de francs



**« Le passage à la monnaie unique est indispensable si nous voulons nous affirmer comme une grande puissance. »**

Jacques Chirac



Lionel Jospin

**« Si Maastricht nous impose une nouvelle cure d'austérité, alors je dis non au respect absolu des 3 %. »**

# Immigration Le dossier qui dérange

A droite, à gauche, les objectifs sont les mêmes. Le FN, lui, en est réduit aux petites phrases polémiques.

PAR DENIS DEMONPION

L'immigration ne fait plus débat. Le temps n'est plus où elle était au cœur des enjeux électoraux. Du moins en apparence. Comme si la droite et la gauche voulaient éviter de donner des arguments au FN, toujours prompt à s'en saisir, ce thème a finalement eu peu d'échos retentissants dans la campagne pour les législatives anticipées. A l'exception de quelques petites phrases prononcées ici et là.

A Nice, Jean-Marie Le Pen a bien tenté de soulever la polémique, le 12 mai, en lançant l'idée d'un « prêt personnel » aux immigrés pour les aider à « créer de petites entreprises artisanales ou commerciales » dans leur pays. Sans cette nouvelle forme de prime au départ, avertissait-il, dans un langage qui n'appartient qu'à lui, « ils nous envahiront et nous passeront sur le ventre ».

Cette incitation au retour au pays conduit à relire Claude Goasguen, secrétaire national de l'UDF et président du Comité national sur l'immigration, qui estimait, le 4 avril dans *Le Figaro*, que « l'on ne parviendra pas à endiguer la pression des flux migratoires seulement à coups de lois ». L'ancien ministre citait les Etats-Unis, qui, ayant échoué à rendre leurs frontières hermétiques aux Mexicains, ont mis en place « un ensemble économique et social pour inciter la main-d'œuvre mexicaine à trouver emploi et prospérité sur son sol ».

Quelques jours plus tard, à Tours, Jean-Louis Debré, auteur de la loi sur l'immigration visant à renforcer la loi Pasqua de 1993, avait, lui aussi, abordé le sujet, à sa façon. « Est-ce que vous acceptez que des étrangers viennent chez vous, s'installent chez vous, et ouvrent votre Frigidaire et se servent ? » lançait-il à des militants. Non, bien naturellement. Invité après coup à expliciter son propos, le ministre de l'Intérieur concédait qu'il avait été « maladroit ».

Lionel Jospin a, pour sa part, d'abord préféré rappeler les « grandes orientations d'une nouvelle politique de l'immigration et de l'intégration » telles qu'elles ont été adoptées début avril par le bureau du PS. Puis, la date du scrutin approchant, le secrétaire national du PS a été contraint à sortir de sa prudence. Une prudence qui avait grandement dérouté ses militants, l'ét

dernier, au moment de l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à Paris, puis, au début de l'année, lors de la vague de contestation de la loi Debré, initiée par 59 cinéastes, auteurs d'un appel à la désobéissance civique. N'ayant pas anticipé l'ampleur de ces deux mouvements, Jospin avait réagi à retardement. Et mollement.

C'est ainsi qu'après avoir évoqué la nécessité de « peigner » la loi Pasqua il avait, en septembre dernier, durci le ton, préconisant de la revoir « non pas à la marge, mais profondément, en y substituant une nouvelle législation ». Aujourd'hui, élections obligent, Jospin, soumis à la pression d'une partie non négligeable de son électorat, en est à réclamer purement et simplement l'abrogation des lois « Pasqua-Debré » pour les remplacer par un dispositif mieux à même d'intégrer les immigrés.

Ce virage est-il purement circonstanciel ou marquera-t-il un coup d'arrêt définitif au consensus esquissé en

1995, lors du débat télévisé organisé entre les deux tours de la présidentielle de 1995 avec Jacques Chirac ?

Ces divergences pourraient bien en fait s'avérer de pure forme. Sur le fond, les objectifs demeurent, à droite comme à gauche, d'une politique de l'immigration destinée à maîtriser les flux migratoires et à renforcer la lutte contre le travail clandestin. Quant à parler d'un taux d'« immigration zéro », nul n'y songe plus, tant l'objectif paraît non seulement irréaliste, mais irréalisable. ■

## Evolution du nombre des immigrés entrés en France



Source : ministère de la Ville et de l'Intégration

**« Aucune loi ne découragera le désir d'émigration, tant que les conditions de vie en France paraîtront préférables. »**

Claude Goasguen (UDF)



Bruno Le Roux, maire PS d'Epina-sur-Seine

**« Plutôt que de les rapiécer, abrogeons les lois qui font des étrangers les boucs émissaires de tous les maux. »**

# Modernisation de la vie publique

## La fin du cumul des mandats

Une modernisation de la vie politique que la droite et la gauche jugent primordiale pour le bien de la démocratie. Mais chacune avec ses nuances.

PAR GUY CARCASSONNE

**M**oderniser la vie politique. Le thème est présent, sous la même enseigne, dans les deux plates-formes, plus développé dans celle du PS que dans la concurrente, avec quelques rubriques communes et d'autres propres à chaque camp.

De part et d'autre est évoqué le cumul des mandats et fonctions. Le RPR et l'UDF se proposent d'« interdire le cumul de plus de deux mandats, dont un exécutif ». Comme cela fait douze ans qu'il est interdit de cumuler plus de deux mandats (sauf pour les petites communes), l'innovation concerne le mandat « exécutif ». Cela changera beaucoup pour les ministres. C'est bien. Cela ne changera rien pour les députés. C'est mal. Leur fonction – député – n'étant pas exécutive, ils pourront rester maire ou président de conseil général ou régional, laissant ainsi subsister le problème le plus grave.

Le PS, lui, affiche sa volonté de limiter « strictement le cumul des mandats et des fonctions politiques ». Faute de plus de précision, cela n'engage pas à grand-chose, sans doute parce que les efforts de Lionel Jospin se sont heurtés à trop de positions acquises et âprement défendues. Sans doute plus lucides, ou déterminés, ceux qui pensent que seul un référendum permettra d'imposer enfin la suppression de ces cumuls calamiteux.

Au chapitre des soucis communs à la majorité et à l'opposition figure aussi celui de la présence des femmes en politique. L'actuelle majorité se borne prudemment à vouloir la « favoriser », et se garde de dire comment, tandis que l'opposition n'hésite pas à affirmer son intention d'inscrire dans la Constitution l'objectif de parité hommes-femmes, tout en sachant qu'une telle inscription supposerait l'accord préalable du Sénat, ce qui devrait prendre quelques siècles encore!

Au-delà, chacun y va d'idées qui lui sont propres. Le PS veut raccourcir la durée des mandats tandis que RPR et UDF souhaitent raccourcir la liste des ministres. Dans le premier cas, il y faudrait une révision constitutionnelle; or, quitte à en passer par là, et à le supposer possible, la seconde chambre relèverait sans doute de

### QUI CUMULE ?

- 9 députés sortants sur 10 cumulent plusieurs mandats. L'Assemblée nationale compte 300 maires, 19 présidents de conseil général et 11 présidents de conseil régional.
- 271 députés ont un autre mandat et 265 exercent deux autres mandats. Seuls 40 députés n'ont aucun autre mandat.

- Sur 33 ministres du gouvernement : - 18 sont maires, dont 7 d'une ville de plus de 20 000 habitants ; - 6 sont présidents d'un conseil général, dont 3 sont également maires ; - 4 sont présidents d'un conseil régional, dont 2 sont également maires et 1 vice-président. - 2 ministres n'ont aucun mandat. ■

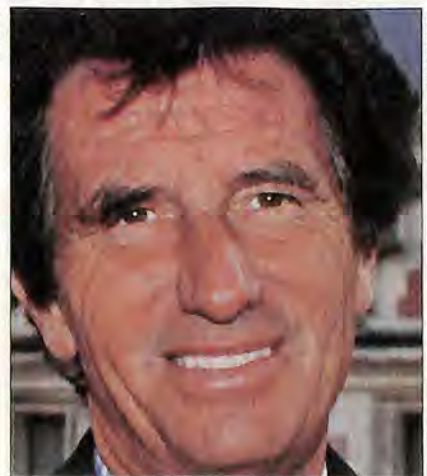
changements plus substantiels que celui qui porterait seulement sur sa durée. Dans le second cas, au contraire, un décret suffit, puisque c'est celui co-signé par le président de la République et le Premier ministre qui fixe la composition du gouvernement, donc le nombre de ses membres. Quoique populaire, cette limitation n'est de toute

façon pas forcément heureuse : moins de ministres, cela signifie que chacun d'entre eux est à la tête d'un vaste fief dont il sera porté à défendre les intérêts particuliers, qu'il aura du mal à diriger entièrement, ce qui le conduira à étoffer encore son cabinet et, finalement, à laisser progresser à nouveau la technocratie au lieu de faire réinvestir le sommet de l'Etat par le politique.

Viennent enfin des propositions indiscutables, qui souffrent seulement de sembler correspondre de trop près aux intérêts immédiats de ceux qui les défendent. Ainsi la droite promet-elle la réforme du scrutin régional, pour y faire émerger « des majorités stables et cohérentes », tandis que la gauche insiste, sans détailler au-delà des allusions utiles au fonctionnement du Parlement, sur la nécessité de « donner un véritable statut à l'opposition ». Dans les deux cas, le souci est justifié : peu importe à qui la réforme profiterait à court terme, car c'est la démocratie qui y serait gagnante. ■

**« Il faut trancher dans le vif ! Le cumul fausse complètement l'égalité des chances dans la compétition électorale. »**

Pierre Mazeaud (RPR)



Jack Lang (PS)

**« Nous sommes le seul pays d'Europe où l'on peut être ministre à mi-temps ou à deux tiers de temps. »**